

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1978)

**Heft:** 476

**Artikel:** Molopole radio-TV : la taxe ou la vie

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027381>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Molopole radio-TV : la taxe ou la vie

Il y a tout près d'un an, la SSR présentait son budget pour 1978 en anticipant sur une augmentation de 20 pour cent de la taxe de concession radio plus télévision pour le deuxième semestre de cette année. Le 10 mai dernier, le Conseil fédéral, refusait l'augmentation et la date, réduisant l'une à 15 pour cent et repoussant l'autre au 1er janvier 1979, lendemain du départ de M. Prix.

C'était sans compter avec la mauvaise image du monopole SSR dans certains milieux politiques, particulièrement suisses-alémaniques. En leur nom, le conseiller national Oehler, démocrate-chrétien de Saint-Gall, déposait une véritable motion de confiance à propos des taxes de concession SSR; la majorité du Conseil national le suivait, le professeur bernois Walter Hofer en tête, invitant le Conseil fédéral à revenir sur l'augmentation accordée. La commission du Conseil des Etats devait se réunir sur ce sujet le 13 novembre (nous ne connaissons pas ses décisions au moment de mettre sous presse).

La veille de cette réunion, soit dimanche dernier, la SSR se consacrait une "Table ouverte" sur les ondes de la télévision romande. Pas de représentant des payeurs des quelque 4 millions de concessions réceptrices de radio et de télévision, mais une brochette de beaux messieurs réunis autour de Gaston Nicole, qui une fois de plus a su garder la maîtrise de la situation sans déplaire. Donc d'un côté Stelio Molo et René Schenker, patrons de la radio-télévision à l'échelle nationale et romande ainsi que le conseiller aux Etats fribourgeois Dreyer, membre de la Commission de la Chambre haute et des Comités directeurs de la SRTR (Société de radiodiffusion et de télévision de Suisse romande) et de la FRTL (Fondation de radiodiffusion et de télévision à Lausanne).

De l'autre côté, l'attaque contre l'augmentation des taxes était menée par les rédacteurs en chef Oehler "Ostschweiz" et Michel Jaccard "Nouvelle Revue de Lausanne" ainsi que par le conseiller national genevois Fernand Corbat, mieux connu comme successeur de M. Glasson dans le rôle de porte-parole parlementaire de l'industrie des cigarettes.

Au total donc, cinq radicaux plus ou moins affirmés, et deux démocrates chrétiens (un de chaque côté comme il convient).

### Où la classe de Molo ne suffit pas

Beaucoup de choses ont été dites en définitive autour de la Table (ouverte), et pas toutes empreintes de la plus grande amabilité télévisuelle. Il y eut même des vérités, tombées de la bouche de M. Molo, dont la classe dominait de haut le débat; le patron de la SSR a su démasquer ceux qui croient pouvoir "cacher leurs critiques à l'égard de programmes jugés trop subversifs derrière des trucs comptables" (et toc pour les radicaux, UDC et autres censeurs, et retoc pour le "Blick", qui la veille réclamait en gros titres la démission du tandem Tenchio-Molo!). Le directeur général de la SSR n'a pas craint non plus de prendre le public à témoin pour "espérer que M. Schenker ne mettra pas tout son argent dans l'engagement de cadres" (et toc pour les directions régionales, créées par la réforme Hayek et dont on vient de s'apercevoir qu'elles coûtent à elles seules plus de 30 millions par an!).

### Équivoques et silences

Mais il y eut aussi pas mal d'équivoques et de silences dans cette "Table ouverte" de 75 minutes (dont 25 minutes de réponses aux questions des téléspectateurs).

\* M. Prix a-t-il consenti une augmentation des taxes? Oui, dit M. Molo, "avant d'avoir consulté la SSR". Non, affirme M. Corbat, aussi à l'aise dimanche pour lutter contre la

hausse des taxes qu'ailleurs pour contrer les campagnes anti-tabac. La question n'a pas été tranchée, mais le report de la date d'augmentation au 1er janvier 1979 est une indication assez claire.

\* Pourquoi la SSR persiste-t-elle à attendre novembre pour publier ses comptes, bouclés onze mois plus tôt? Parce que l'Assemblée générale (une centaine de délégués) se tient vers le 25 novembre, répond M. Molo, qui fait semblant d'ignorer que les sociétés anonymes, par exemple doivent réunir leurs actionnaires dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Et M. Molo s'est bien gardé de préciser que les 17 millions qui apparaissent finalement au bénéfice pour 1977 n'étaient que 8 ce printemps quand le Conseil fédéral a pris sa décision et avant que la presse ne dévoile cette supercherie comptable un peu grosse.

\* Comment MM. Molo et Schenker, issus l'un et l'autre de régions minoritaires, ont-ils pu à ce point oublier la mission de défense culturelle incomptant à la radio et aussi à la télévision? Les quatre à cinq millions que la radio romande verse à l'orchestre de la Suisse romande, à l'Orchestre de chambre de Lausanne et au Chœur de la radio ont une autre valeur que le loyer payé pour la Direction régionale à l'Avenue de la Gare à Lausanne (Fr. 200 000.— par an pour 20 bureaux, occupés par des personnes dont la plupart ont été engagées dans les cinq dernières années d'ailleurs).

\* Et pourquoi diable parler à des romands des radios locales voulues par les politiciens suisses-alémaniques avides de tribunes mass-médiatiques? Il aurait mieux valu exposer avec plus de conviction les servitudes du monopole de la SSR, qui lui imposent tout un travail de création propre, — à l'inverse des postes périphériques et autres chaînes commerciales si faciles à imiter; il aurait fallu aussi dire au public comment la SSR se prépare à affronter la prolifération des

radios et télévisions locales, que l'autorité de surveillance (le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie) ne pourra ni indéfiniment bloquer, ni toujours contrôler.

Non décidément, la SSR s'est mal défendue devant ses propres caméras dimanche dernier. Dès lors, elle n'a plus à s'étonner du report éventuel de la hausse, ni de sa mauvaise image dans le public.

Tout le mal vient sans doute du fait que la "restructuration" de la SSR et de ses différents organes sert peut-être la gestion, mais en tout cas pas le programme. Il est à cet égard bien symptomatique que personne n'ai songé à une solution très simple, qui aurait sans doute rallié pas mal d'opposants aux augmentations de taxes: verser le produit de ces hausses directement aux programmes, pour leur amélioration et leur développement, et non aux technocrates des directions régionales, tentés d'en garder une bonne part pour eux-mêmes et pour les services administratifs et techniques qui dépendent d'eux.

Hayek a commis une faute, sans doute irréparable, en commandant la fusion radio-télévision. Ces deux médias devaient se polariser, ils se concurrencer; les gens devaient circuler d'un media à l'autre, ils n'ont pas d'autre idée que de "monter" ou de se maintenir à la télévision; et surtout, cette dernière, traditionnellement "lourde" du point de vue technique et financier, exige des procédures compliquées dont l'application à la radio ôte à cette dernière ses avantages de souplesse et de vivacité; la comptabilité analytique se justifie sans doute à la télévision, elle barre inutilement les gens de radio. Et elle coûte cher aux auditeurs et téléspectateurs, auxquels il ne restera bientôt plus que le droit de se féliciter d'avoir encore le privilège de payer des taxes de concession.

#### POINT DE VUE

## La protection fort civile

Sugiez (FR). Centre d'instruction de la protection civile. Jeudi 9 novembre. Brouillard frisquet. Il est 11 heures 10.

Le groupe des "pionniers" — auquel j'appartiens par erreur — soit une quinzaine de types de tous âges, dans un accoutrement de salopettes et de manteaux pour film burlesque, se traîne "pour aller expérimenter" le compresseur et le marteau-piqueur.

Sans la moindre ombre de conviction, quatre types poussent et tirent le dit compresseur à proximité de décombres qui serviront de champ d'exercice.

Un farceur s'approche du moteur. Fait l'intéressé, se baisse et, rapidement, tout en me jettant un clin d'œil, intervertit deux bougies. Le moteur ne partira qu'au bout d'un quart d'heure, une fois les bougies remises à leur place. Un quart d'heure de perdu, un quart d'heure de gagné. Quelques courageux iront ensuite se faire secouer par le marteau-piqueur, les autres attendant, les mains dans les poches, qu'arrive l'heure du dîner.

Tout le monde s'en fout, il ne se passe rien, chacun n'est venu que parce qu'il y était tenu.

Midi. Bouffe. Très correcte.

Après-midi. Je rejoins les "sanitaires". Au chaud, dans une salle. Pour apprendre — non: "pour perfectionner"! — les rudiments des soins aux blessés: bandages protecteurs, transport, etc.

Il ne se passe rien. Tout le monde s'en fout, chacun n'est venu que parce qu'il y était tenu.

L'instructeur, certes, est un bon garçon, plein de bonne volonté. Probablement membre d'une quelconque organisation de samaritains. Il explique — des évidences épaisse — suivant d'un œil une brochure farcie de petits dessins de bandages et autres mignardises.

Le mieux, c'est encore d'attendre en se mettant le cerveau au ralenti.

Vendredi. Je ne me souviens plus. Il nous a fallu deux heures pour monter une vilaine cabane avec cinq ou six piquets et une toile si bien arrimée qu'un souffle de bactérie l'aurait emportée.

Voilà. C'était deux jours de "cours de perfectionnement" de la protection civile, exercice intercommunal. De la foutaise. Du matériel anachronique, des instructeurs boussoles mais pas pédagogues pour un rond (et se rendant probablement compte de la débilité et de l'incohérence des connaissances à transmettre. Enfin, j'espère...)

Il y a six ou sept ans, j'avais suivi un cours de la même eau. Le bon samaritain qui nous faisait la leçon était un champion, lui: il confondait veines et artères. Authentique...

A quoi toutes ces singeries riment-elles? Je n'en sais rien. Qui décide du contenu de ces "cours"? Je n'en sais rien. Qui paye? Mystère. A quoi sert la protection civile? Mystère encore. "C'est pour intervenir en cas de catastrophe" a dit l'instructeur. Ah bon. Quelle catastrophe? "Un accident de chemin de fer". Quoi, les CFF ne sont pas équipés? "Ah! ça, j'en sais rien!" Ah bon.

Heureusement. Les trembles perdant leurs feuilles étaient magnifiques. Dans le brouillard.

Gil Stauffer